

Les pathologies de la grande précarité

OBJECTIFS

- ▶ Mieux comprendre les différents mécanismes de l'exclusion.
- ▶ Connaître les pathologies spécifiques les plus récurrentes dont peuvent souffrir les personnes en situation de précarité (parasitoses, affections, addictions, traumatismes psychiques...).
- ▶ Savoir en repérer les symptômes lors de l'entretien d'accueil et d'évaluation et en résulter les conduites à tenir pour une ouverture vers des soins et un accompagnement adaptés.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout professionnel amené à travailler auprès de personnes en situation de grande précarité

Animation : Infirmier coordinateur de soins en Centre d'Hébergement d'Urgence

Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 09/09/2025 au 12/09/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

1270 €



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Les mécanismes d'exclusion
 - concept d'auto-exclusion, migration, maladie mentale, absence de repère social...

- ▶ Les pathologies spécifiques les plus fréquentes
 - pathologies psychiatriques
 - pathologies infectieuses : présentation et conduite à tenir
 - alcoolisme : mécanisme et conduite à tenir au quotidien
 - autres addictions : présentation et conduite à tenir
 - trauma migratoire
 - syndrome de stress post-traumatique
 - manque d'hygiène : difficultés et conduite à tenir
 - parasitoses communes : présentation, prévention et traitement
 - parasitoses tropicales ou non communes : présentation et conduite à tenir

- ▶ L'entretien d'accueil et d'évaluation : prioriser une vision globale pour la mise en place de l'accompagnement
 - évaluation des besoins médicaux (même pour les professions non médicales)
 - évaluation des besoins sociaux (même pour les professions médicales)
 - adaptation et priorisation des modalités d'accompagnement (exercices de mises en situations et études de cas)

- ▶ Assurer un accompagnement dans la durée
 - le projet : légalement obligatoire mais « comment l'adapter »
 - l'idée d'un accompagnement « palliatif », sans solution immédiate
 - l'acceptation d'un rythme différent et d'une relation professionnelle intermittente

